

Introduction

La compétence eau potable est assurée en régie directe par la commune.

Toute la commune d'Émagny est alimentée en eau potable.

La commune est traversée par 6170 mètres linéaire de canalisation d'eau potable.

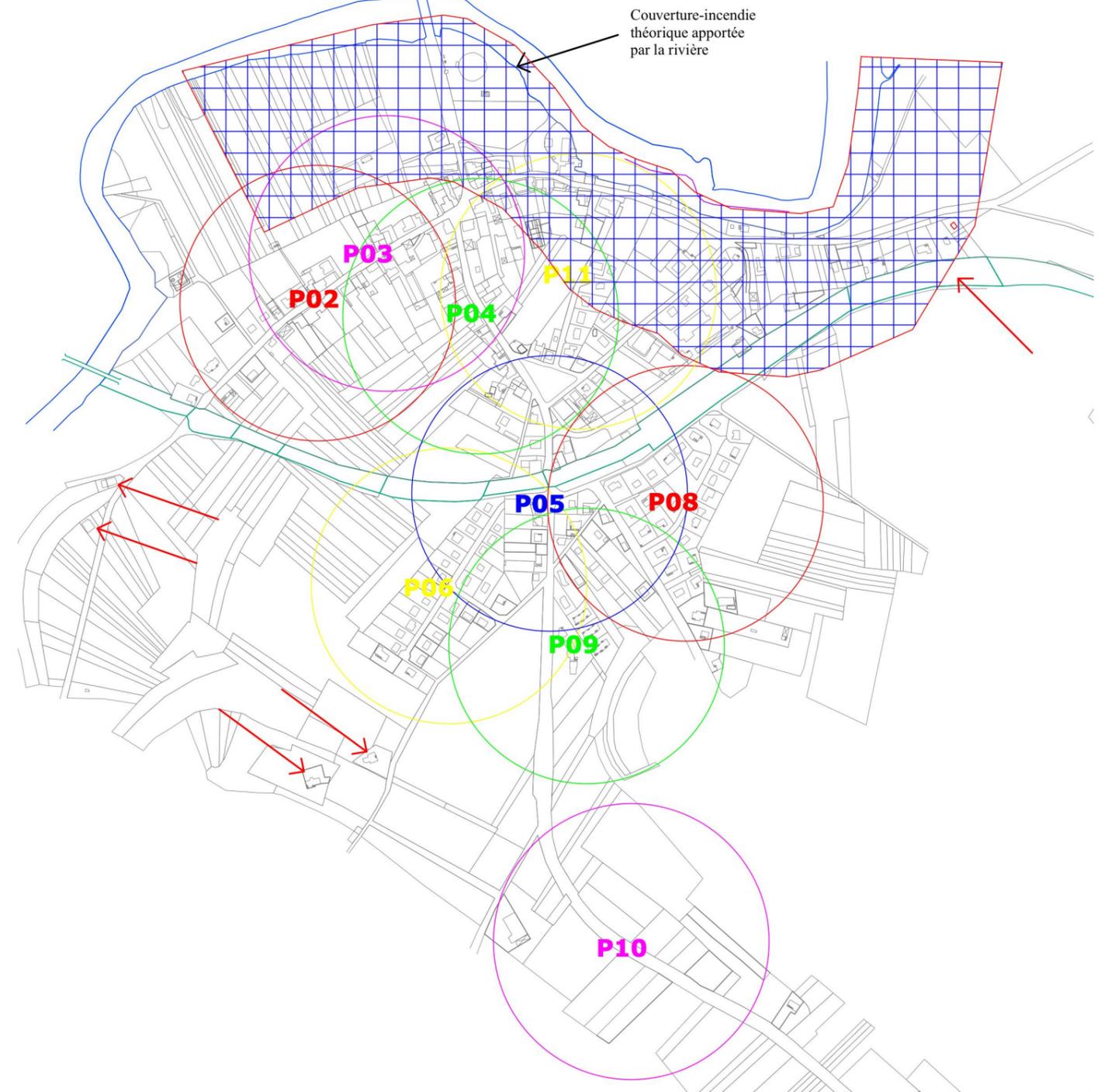
La commune d'Émagny est alimentée en eau potable à partir d'un puits situé dans la nappe alluviale de l'Ognon, dans l'emprise du camping municipal.

Le puits communal "Petite Glere" est situé au Nord du village, sur la parcelle n°258, section D. Le débit maximal prélevé est de 25 m³/heure et 250 m³/j.

Elle dispose également de deux réservoirs au Sud du centre bourg et d'une station de traitement à proximité du puits.

En 2003, la consommation totale était de 32417 m³ pour 272 abonnés, soit 563 habitants. La consommation moyenne était donc de 51m³/hab/an, soit 140 litres/hab/j.

Enfin, la commune dispose d'une bonne couverture incendie grâce à la présence de 9 poteaux incendie et de l'Ognon représentée par les cercles.



Le réseau d'eau potable sur la commune



La capacité des réseaux :

Le scénario prévoit la création de 81 nouveaux logements au maximum, ce qui devrait porter, au maximum, le nombre de résidences principales à 330 en 2020 (pour 249 en 2008). Considérant que la taille des ménages devrait se situer aux alentours de 2,4 en 2020 (pour 2,45 en 2008), la population maximale en 2020 serait d'environ 792 (pour 610 en 2008), soit 192 habitants supplémentaires...

Page 52 du rapport de présentation, il est rappelé que la commune d'Emagny est alimentée en eau potable à partir d'un puits situé dans la nappe alluviale de l'Ognon. On rappellera donc que le volume de la nappe alluviale de l'Ognon peut largement permettre d'assurer les besoins des 192 habitants supplémentaires prévus...

D'autre part, il est rappelé que le débit maximum du puits alimentant Emagny est de 250 m³/j et que la consommation moyenne était de 140 litres/hab/j. En 2020, avec 792 habitants, les besoins journaliers devraient être d'environ 110 m³/j, soit la moitié de la capacité maximale du puits. Enfin, la commune envisage de relier son réseau à celui des communes voisines ce qui sécurisera encore la distribution d'eau potable sur la commune.

Planche 1



Planche 2



- Réseaux AEP
- Poteaux incendies

Planche 1



Commune d'Émagny - Révision du PLU - Annexes sanitaires - Réseaux eau potable fournis par Sciences Environnement
Planche d'ensemble - 1/5000°



- Réseaux AEP
- Poteaux incendies